

CPTS CENTRE ALSACE

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE



Les CPTS visent à **renforcer les coordinations déjà existantes entre professionnelles de santé** exerçant au sein du même territoire. Les objectifs sont de mieux coordonner l'ensemble des acteurs (libéraux, acteurs du sanitaires, médico-sociales, sociales), d'améliorer l'accès aux soins des habitants et de rendre attractif le territoire. Le dispositif CPTS se veut **souple et à la main des professionnels de santé libéraux**. Des financements pérennes de l'Assurance Maladie seront alloués chaque année à l'association pour mettre en oeuvre les actions collectives.

Le projet de la CPTS Centre Alsace est le fruit d'une démarche participative, impliquant les professionnels de santé du territoire et les partenaires.

L'association de la CPTS Centre Alsace est une association de droit local - loi 1908. Elle se compose de membres actifs (professionnels de santé libéraux), de membres partenaires (structures sanitaires, médico-sociales, etc.) et de membres d'honneurs. L'association est présidée par Dr Pauline SIMON, Médecin généraliste à Sélestat.

NOTRE DÉMARCHE



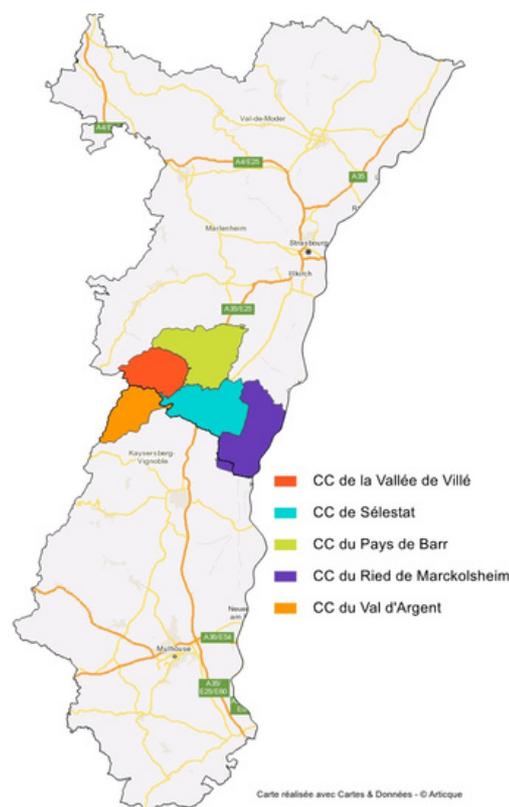
- Elaboration d'un diagnostic de santé du territoire mettant en avant les besoins en santé de la population et l'offre en santé
- Identification des enjeux de santé pour lesquels la CPTS pourrait développer des actions
- Définition des orientations du projet de santé, déclinaison sous forme de fiches actions mettant en avant le caractère opérationnel du projet

LE TERRITOIRE

72
communes

>101 000
habitants

> 600
professionnels de santé
libéraux





LES GRANDES THÉMATIQUES DU PROJET DE SANTE

Amélioration de
l'accès aux soins
primaires

Amélioration du
lien ville-hopital

Troubles du
Neuro
Développement

Amélioration de la qualité
des pratiques
& pertinence des soins

Filière visuelle

Maladie Cardio
Vasculaire &
diabète

Maladie Rénale
Chronique

Accompagnement des
professionnels de
santé sur le territoire



MAIS CONCRÈTEMENT, À QUOI CA SERT ?

- avoir une **meilleure connaissance des acteurs, partager des compétences et des bonnes pratiques**, participer à des formations pluriprofessionnelles (REX : retour d'expérience de pratiques)
- mettre en œuvre des **actions communes** (parcours ville-hôpital, prévention, promotion de la santé, éducation thérapeutique du patient, etc.)
- décloisonner les soins
- renforcer la **dynamique des soins de ville et la fluidité du lien ville-hôpital** (ambulatoire, continuum de soins, etc.)
- recevoir du soutien dans son exercice, notamment dans le cas de patients nécessitant une approche pluriprofessionnelle
- participer à des **initiatives professionnels à l'échelle d'une population**
- améliorer la **qualité des prises en charge** par la pluriprofessionnalité
- organiser collectivement les soins non programmés
- **créer du lien pour rompre avec le sentiment d'isolement** vécu par certains professionnels
- **continuité des soins** en ambulatoire
- offre de soins et de **prévention mieux adaptée car identifiée localement**
- **connaître les autres acteurs de santé** du même territoire et leurs pratiques
- utiliser des **solutions numériques en santé**



Une CPTS vit de l'implication des acteurs du territoire

Chacun a à y gagner pour la qualité des prises en charge de la population, ainsi que pour la qualité de son propre exercice



LA MISE EN PLACE DES ACTIONS DU PROJET 2022/2023

1. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS

- **Lister les médecins du territoire** acceptant de nouveaux patients
- Avoir une réflexion approfondie sur la **mise en place d'une MMG** à proximité des urgences de Sélestat
- Définir un outil permettant de **répondre aux soins non programmés** sur le territoire
- Organiser une **formation sur l'utilisation de la télémédecine** à destination des PS du territoire

2. LIEN VILLE-HÔPITAL

- Formaliser la **coopération ville-hôpital** au sujet des hospitalisations programmées
- Rédiger un document détaillant la coopération ville-hôpital envisagé (GHSO)

3. TROUBLES DU NEURO- DÉVELOPPEMENT

- Rédaction d'un **protocole d'adressage** des patients ayant des TND à destination des PS
- Rédaction d'un **protocole de coordination entre PS libéraux et services de pédiatrie** des CH le suivi
- Création d'une **page dédiée sur le site internet / plaquette d'information**
- Mettre en place une **soirée d'information sur le dépistage des TND à destination des enseignants**
- Réalisation de **concertations pluriprofessionnels** autour des cas complexes TND sur le territoire

4. FILIÈRE VISUELLE

- Faire un **état des lieux des actions de dépistages** en cours sur le territoire
- Rédiger un **mode opératoire pour la réalisation de sessions de dépistages troubles visuels**

5. MALADIE CARDIO VASCULAIRES ET SPORT SNTÉ

- Faire un **état des lieux des actions** de prévention MCV sur le territoire
- Elaborer un flyer de prévention grand public MCV
- Organiser une soirée d'information sur le Sport Santé - **jeudi 6 octobre 2022, 20h à l'étincelle (Sélestat)**
- Créer et distribuer d'un flyer + info site internet expliquant la démarche Sport Santé - spécifique au territoire de la CPTS

6. MALADIE RENALE CHRONIQUE

- Organiser une **soirée de sensibilisation** des professionnels de santé au dépistage et à la prévention de la MRC
- Créer un **support de communication** autour de la prévention de la MRC

7. ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTE

- **Recenser** les professionnels accueillant des stagiaires sur le territoire de la CPTS
- Faire un **inventaire des territoires en difficultés** (qui n'arrivent pas à recruter des PS et stagiaires)
- Organiser des **rencontres autour de la maîtrise de stage**

8. AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRATIQUES

- Mettre en place des **réunions thématiques** tout au long de l'année sur les sujets en lien avec les axes du projet (MCV, TND, etc.)
- Organiser une **soirée d'échanges "Qui fait quoi ?"** à destination des PS libéraux du territoire pour apprendre à mieux se connaître